Nelle série N°140 novembre 2015

FSU.93 infos

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire de Seine Saint Denis

CP 1016 S 07010 ISSN 1247-1003 Directeur de la publication Guy Trésallet - Prix du n° 2€

BULLETIN SPECIAL CONGRES

Votes du 5 novembre au 26 novembre

Attention, matériel de vote à l'intérieur

VOTES, CONGRES : MODE D'EMPLOI

Consultation nationale, vote départemental : 1 seule période de vote, du 5 au 26 novembre 2015

Comment voter ?

Les syndicats nationaux ont informé les syndiqué-e-s des procédures de vote. Un petit rappel, non exhaustif, malgré tout:

SNES : Vote dans l'établissement
Le vote est organisé sous la responsabilité des S1 (collecte et dépouillement des 2 votes, national et départemental)

SNUIPP, SDU-CLIAS : 2 votes par correspondance, à l'aide de l'enveloppe T encartée dans ce bulletin :vote départemental (*bulletin couleur saumon en dernière page)* + vote national (*bulletin couleur bleu en dernière page*).

Tous les autres : 1 seul vote par correspondance, à l'aide de l'enveloppe T encartée dans ce bulletin: vote départemental (*bulletin couleur saumon en dernière page)*.

Ce bulletin contient le rapport d'activité départemental ainsi que les positions des courants de pensée qui ont choisi de s'exprimer et les textes d'orientation de chaque tendance, accompagnés d'une liste de candidat-e-s.
Cela doit vous permettre d'avoir les éléments nécessaires pour vous prononcer.

Pour le vote national, un cahier spécial de "Pour" qui contient le rapport d'activité ainsi que les textes d'orientation et les listes de candidats est paru.

Pour le vote national, le principe des "fenêtres" a été retenu.
Cela signifie simplement que sur 2 questions en débat, les syndiqué-e-s sont appelé-e-s à choisir la formulation qui leur convient le mieux.

Le congrès départemental

Il se tiendra les mercredi 20 et jeudi 21 janvier 2016
Il devra élaborer des mandats que les représentant-e-s du 93 au congrès national seront en charge de défendre. Pour cela, des commissions préparatoires se tiendront les jeudi 17 décembre (18-21h), jeudi 7 janvier (18-21h) et vendredi 15 janvier (14h) sur les thèmes retenus nationalement

1) Education, formation, culture et recherche : relever le défi de la démocratisation
2) Quel Etat, quelle organisation territoriale, quelle démocratie, pour quels services publics ?
3) Transition écologique, droits humains et justice sociale : une même urgence démocratique.
4) Thème IV *(Pas de titre à ce jour; y sont traitées les questions porftant sur le syndicalisme*)

Ces commissions sont ouvertes à tous-tes les syndiqué-es, venez-y nombreux-ses.

Edito

Comme tous les trois ans, la FSU va tenir congrès. Le congrès national de février est préparé par des congrès départementaux ; celui de Seine Saint Denis se tiendra les 20 et 21 janvier 2016 à la Bourse départementale du travail de Bobigny. Un congrès, pour une organisation comme la nôtre se doit d'être un temps fort dans la vie démocratique. Nous devons tous et toutes avoir conscience de l'importance du mouvement syndical dans cette période d'instabilité politique.

Nous devons faire le constat de l'incapacité des gouvernants, sous l'emprise du monde de la finance, à trouver des solutions pour les conditions de travail des salariés, à trouver des solutions pour l'amélioration des services publics, à trouver des solutions pour les pensions des retraités, à trouver des solutions pour l'avenir de nos enfants. Pourtant des richesses dans ce pays, il y en a, et en premier lieu, les salariés d'hier et d'aujourd'hui, qui ont toujours été porteurs de transformation sociale.

Alors que nous fêtons les 70 ans de la sécurité sociale, les mesures favorisant la marchandisation de la santé vont bon train. Du déremboursement de certains médicaments, à la réduction des postes de soignant dans les hôpitaux, tout semble fait pour favoriser la mise en place de structures privées et la prise de pouvoir par des mutuelles qui n'ont de mutualiste que le nom tant la finance a remplacer l'esprit de solidarité. Que dire également des pensions des retraités qui ne seront pas encore augmentées en 2015, ce qui signifie de fait une perte de pouvoir d'achat.

Dans cette période, nous avons besoin de forces syndicales représentatives et fortes affirmant leurs mandats et portant leurs revendications mais aussi forces de propositions pour une société plus juste et solidaire.

Les salarié-es ne peuvent pas rester spectateurs et regarder sans rien dire l'addition sans fin du nombre de plans sociaux, de restructurations, de délocalisation et de licenciements. Aujourd'hui l'action du gouvernement n'est pas à la hauteur des attentes, des urgences sociales et des espoirs soulevés lors des périodes électorales. Nous ne pouvons pas supporter les prises de positions gouvernementales contre des salariés mobilisés pour conserver leurs emplois comme cela a eu lieu ces derniers jours à propos des salariés d'Air France. Nous ne pouvons pas considérer qu'une chemise déchirée soit plus violente et inhumaine, qu'une vie brisée par une perte d'emploi dont nous connaissons les répercussions dans la vie personnelle des salariés.

Notre responsabilité est engagée, nous devons convaincre que d'autres choix économiques que celui de l'austérité sont possibles. Nous devons militer pour un autre partage des richesses pour des services publics et des fonctions publiques rénovés et renforcés au service de tous et toutes.
L'un des enjeux de ce congrès sera de réfléchir à la stratégie et à la conception du syndicalisme que nous voulons, porteur d'exigences, de transformation sociale et de lutte contre les inégalités.

Nous comptons sur vous.

Didier Broch
Secrétaire général

Sommaire: p.2: Organisation - p.3: Edito - p.4 à 11 Rapport d'activité départemental - p.12 à 16: Critiques sur le rapport d'activité - p17: CME - p18 à 27: Textes d'orientation - p.28: Bulletins de vote
Bulletin de la FSU de Seine Saint Denis - Place de la Libération 93016 Bobigny - Rédaction Didier Broch - Imprimerie BRI 61 rue St André 93000 Bobigny.

Une situation politique dégradée et de plus en plus défavorable aux valeurs de justice, d'égalité et de transformation sociale

Après les élections présidentielles et législatives : le TSCG et ses conséquences

A l'issue des élections présidentielles de mai 2012 et des législatives qui ont suivi, une partie des salariés, chômeurs, retraités pouvaient attendre le changement annoncé, puisque celui-ci était pour "*maintenant*". Du côté syndical, notamment à la FSU 93 nous étions plus critiques et nous avions vu juste dans la mesure où ce qui a suivi n'a été qu'une longue liste de renoncements gouvernementaux à de vrais choix de redistribution des richesses pour répondre aux besoins du plus grand nombre tant en matière d'emplois, de pouvoir d'achat, de protection sociale, de développement des services publics. Nous dénonçons l'austérité dans nos analyses, nos écrits, nos prises de positions depuis fort longtemps. Et nous avons poursuivi cette orientation dans la période 2013 - 2014 - 2015.

Le début de ce dernier quinquennat présidentiel et législatif a été marqué par un choix gouvernemental aux conséquences dramatiques : en ne renégociant pas le

pacte budgétaire du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'union économique et monétaire (TSCG) avec le pacte de responsabilité et de croissance qui plafonne les déficits publics et limite drastiquement les déficits structurels, le gouvernement français a fait le choix de l'austérité. L'Assemblée nationale a adopté en octobre 2012 le projet de loi organique mettant en œuvre la "règle d'or" d'équilibre des finances publiques prévu par le traité budgétaire européen. Ce faisant, le gouvernement français s'interdisait tout déficit des finances publiques, ce qui relève de la mission impossible dans une société où les besoins grandissent sans cesse (augmentation démographique, départs en retraite de la génération d'après-guerre, etc…). La FSU93 a regretté le non appel des grandes centrales syndicales à la manifestation unitaire du 30 septembre, plusieurs de ses représentant-es y ont activement participé.

Ces décisions de début de quinquennat ont engendré le désespoir et la colère liée aux mesures qui s'accumulent : l'austérité, le pacte de responsabilité, les ajustements concernant les retraites avec un nouvel allongement progressif de la durée de cotisations, le CICE crédit impôts pour la compétitivité et l'emploi, dont nous n'arrivons pas à obtenir la transparence sur l'utilisation des sommes versées, la loi Macron avec le travail du dimanche résonnent comme autant de régressions. A ces régressions sociales sont venues s'ajouter des reculs idéologiques comme celui concernant l'abandon des ABCD de l'égalité, la loi sur le renseignement adoptée à l'issue d'un processus législatif très rapide qui comporte nombre de dispositions attentatoires aux libertés, et ouvre les possibilités d'une surveillance de masse.

Dans ce contexte de dégradations massives, de développement des inégalités, les thèses d'extrême droite et les solutions d'exclusion ont prospéré dans l'ensemble de la population. Le repli sur soi, le rejet de l'autre et le développement de l'individualisme imprègnent durablement le discours politique. Les questions de l'immigration et tout récemment de l'accueil des réfugiés sont trop souvent réglées par le déni ou des mesures coercitives.

Résultats des élections municipales : le glissement à droite, les premières conséquences

Le résultat des élections municipales dans le département en mars 2014 a vu passer le nombre de communes gérées par les partis de droite de 15 à 21 (sur 40 communes). Dès les premiers mois de cette mandature les votes des conseils municipaux de quelques villes de droite ont réduit les actions culturelles ou supprimé les subventions aux bourses du travail locales, voire décidé de la fermeture complète de la Bourse du travail de Blanc Mesnil.

Les élections départementales :

Lors des élections départementales, les partis de droite ont échoué dans leur tentative de conquérir le département. La majorité du conseil départemental, avec 24 élus sur 42 (soit douze cantons sur 21) est restée la même, bien qu'affaiblie puisqu'elle détenait 29 cantons sur 40 dans la mandature précédente. La présidence du département revient au PS, comme lors de la dernière assemblée, ce depuis 2008. Ce qu'il faut noter au fil des élections qui se succèdent dans le département c'est la faiblesse de la participation (34,17% au second tour des départementales en SSD), favorisant les basculements (à droite) à quelques voix près.

La Seine-Saint-Denis

Territoire durement touché par le chômage.

Le nombre de demandeurs d'emplois augmente bien plus vite dans le 93 (13,1% au 1er trimestre 2015 - 12,7% en 2013) qu'en Ile de France ou en France métropolitaine (10% en 2015 - 9,3% en 2013). Même si en région Ile de France et nationalement a été annoncée en juillet 2015, une légère baisse du nombre d'inscrits en catégorie A de - 0,3 %, les signes restaient inégaux selon les départements (-1,1 à Paris, + 0,1 en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis), les personnes ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) augmentent de 1,2% (juillet 2015).

En février 2015, PSA Peugeot-Citroën a vendu un premier morceau de la grande usine d'Aulnay-sous-bois où travaillaient encore 3000 salariés en 2012. La désindustrialisation du département se poursuit, et l'emploi poursuit sa raréfaction.

Le CICE et le Pacte de responsabilité reposent sur la baisse des dépenses publiques et des protections sociales or ils servent essentiellement des grandes entreprises qui ne sont pas celles qui en ont le plus besoin et contribuent à augmenter les dividendes au profit des actionnaires. Notre département dont le tissu économique est très majoritairement composé de PME, est particulièrement lésé par ces dispositifs, qui ne profitent qu'aux grands groupes.

Toujours plus d'habitants ?

Les annonces parues concernant les sites retenus pour accueillir les constructions de logements annoncées par le Premier ministre ont conduit la FSU 93 à prendre part au Collectif pour la défense et l'extension du Parc de la Courneuve (Georges-Valbon). 24000 logements de plus dans cette partie du département c'est tout simplement impensable, surtout qu'il s'agit de réduire la superficie d'espace vert disponible pour la population. Début Juillet 2015, était annoncé l'abandon du projet Castro. A la fin du mois d'août 2015, le premier ministre a écrit au collectif pour faire part de sa volonté d'associer toutes les parties prenantes à la concertation nécessaire mais il ne retirait rien de son projet de " Central Park à la Courneuve ". La mobilisation reste de mise. Sur les deux-cent-mille logements annoncés en France, soixante-sept-mille-sept-cent seraient construits en Seine-Saint-Denis. Plus de la moitié des logements prévus en petite couronne ! A l'échelle de la Région, le 93 aurait absorbé plus du 1/3 des constructions annoncées ! Avec quels services publics ? Avec quels moyens pour les collectivités territoriales ? Avec quelles nouvelles écoles ? Avec quels nouveaux collèges, quels nouveaux lycées ? Avec quels postes d'enseignants ? Avec quels recrutements d'enseignants ? Il y avait dans ce choix politique une inégalité de fond inadmissible. Il s'agit de construire toujours plus de logements dans les villes populaires. Les logements à l'Est de Paris, les emplois et les richesses à l'Ouest.

Education

Un système éducatif en état de tension permanente

Les trois années qui viennent de s'écouler ont été profondément marquées du sceau de dégradation générale des conditions d'enseignement et de la désillusion des personnels.

La loi de refondation élaborée sans réelle concertation autre que celle des réunions tenues avec les organisations syndicales au niveau national n'a pas permis une réelle implication des personnels, et malgré la volonté portée par la FSU de voir de vrais débats s'installer dans les établissements. Là où tout le monde attendait un retour en force de la formation des enseignants, une baisse des effectifs à tous les niveaux de l'enseignement, des moyens nouveaux, nous avons eu le droit à deux années sans fin de débats sur les rythmes scolaires qui ont occulté les vrais problèmes. Reportée à la rentrée 2014, cette réforme des rythmes, aboutit au développement des inégalités sur les temps péri-scolaires et prépare à de possibles transferts de compétences vers les collectivités territoriales (exemple des parcours culturels). Elle a essentiellement désorganisé les écoles et dégradé les conditions d'enseignement déjà difficiles. Autant de scenarii inquiétants que la FSU 93 a combattu en participant aux nombreuses actions organisées sur la période et en intervenant sur le fond au CDEN à de nombreuses reprises, et en votant contre les modifications proposées, en organisant avec le SNUipp et avec les SNUDI-FO 93, CGT éduc'action 93, SUD-éducation 93 une manifestation un jour de CDEN sur les rythmes scolaires (jeudi 13 février 2014).

(suite page 6)

Les mesures phares de la refondation comme la mise en place de plus de maîtres que de classes ou la scolarisation des enfants de moins de trois ans sont restés des objectifs sans réelle mise en œuvre dans le département. Pire : à la fois par manque de locaux et du fait du nombre insuffisant de postes d'enseignants, des listes d'attente d'enfants de plus de trois ans non scolarisés se développent. Dans le second degré, la mise en œuvre de la réforme du collège a vu la ministre publier les décrets le lendemain d'une grève dans les collèges s'opposant à cette réforme… Cette grève du 19 mai 2015 s'inscrivait pour la Seine-Saint-Denis dans le cadre d'une intersyndicale départementale (SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNUDI FO, SNFOLC, FNEC-FP-FO, CGT Educ'Action, SUD Education, CNT-Education) s'inscrivant à la fois c**ontre les politiques d'austérité et pour un plan de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis.**

Pendant la durée du mandat, nous avons aussi mené en lien avec le SNUPDEN et la FSU régionale, une action pour éviter aux lycéens de payer un droit d'inscription au passage du CAP ou du BEP

La FSU 93 et son rôle dans la construction de la revendication d'un plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis :

Il faut mettre en place un plan de développement pour la Seine-Saint-Denis avec une dotation " hors normes " pour les rentrées à venir, avec la mise en place de pré-recrutements d'enseignants.

Les collectivités territoriales ont besoin de financements nouveaux sans en passer par le choix des " Partenariats Public-Privé " dont nous continuons de dénoncer sur le fond les finalités, pour construire les équipements nécessaires (écoles, collèges, lycées, équipements sportifs).

Notre département est le plus jeune de France, 42% de la population a moins de 29 ans. Concernant la population en âge de scolarisation 27,7% de la population a moins de 19 ans. C'est dire combien la réponse éducative a de l'importance. Malgré des dotations positives en Seine-Saint-Denis lors des rentrées 2013, 2014,2015, les politiques d'austérité impactent l'ensemble du système éducatif et notre département subit d'autant plus ces politiques que les élèves du département sont eux-mêmes très fortement touchés par la crise économique et sociale et la dégradation de l'ensemble des services publics. Les créations de postes sont insuffisantes pour faire face à la hausse démographique. Chaque année, c'est environ 2000 élèves supplémentaires dans le 1er degré, et 1200 dans le second degré. La hausse démographique absorbe les nouveaux postes sans corriger les effets des fermetures antérieures (2007/2012). Dans le second degré, les conditions d'exercice de collègues continuent ainsi à se dégrader.

Le recours massif à l'embauche de personnels non-titulaires a été utilisé pour faire face aux réelles situations de tensions liées au non remplacement des enseignants en congé. Malgré cela la rentrée 2014 a été catastrophique dans le 1er degré notamment à Saint-Denis. La très forte mobilisation pendant l'année scolaire 2014-2015 a conduit à une expérience de vigilance citoyenne à Saint-Denis pour garantir la présence d'enseignants dans toutes les écoles. Dans le second degré, malgré un nombre toujours plus conséquent de contractuels (12% des personnels en 2014-2015), de nombreux remplacements restent non-assurés et les élèves de Seine-Saint-Denis perdent un nombre élevé d'heures de cours auxquelles ils ont pourtant droit.

Nous considérons qu'il y a aujourd'hui plus de promesses non-tenues que de progrès réels allant dans le sens d'une meilleure réponse aux besoins de nos élèves. Si la refondation de l'école consiste à nous imposer davantage d'élèves par classe au nom " de la maîtrise globale des dépenses publiques ", ", alors même que la moyenne d'élèves par classe départementale est déjà au-dessus de la moyenne nationale, il s'agit d'un recul sans précédent.

Dans les collèges non-classés en éducation prioritaire, les seuils historiques du département ne sont plus systématiquement respectés. Dans les lycées, les

créations de classe se déroulent en juin et en heures supplémentaires. Dans de très nombreuses écoles les seuils d'ouverture de classe ne sont plus pris en compte. Les RASED n'ont pas été reconstitués.

.Education prioritaire : La définition de la nouvelle carte des établissements et écoles en REP et REP + au cours de l'automne 2014 a été l'objet de nombreuses interventions de la FSU 93 dans les CTSD. Dans plusieurs établissements des mobilisations ont été conduites pour exiger d'être classé " REP ou REP + ". La FSU 93 et ses syndicats ont proposé des manifestations au pied de la DSDEN, notamment les jours de CTSD.

La nouvelle carte de l'Education prioritaire n'a cessé de susciter inquiétude et mécontentement. Pour la FSU 93, il s'agissait de bénéficier du soutien de l'éducation nationale pour obtenir des conditions de travail et d'études permettant de faire reculer un échec scolaire assigné à résidence. Le périmètre de la nouvelle carte reste insuffisant et ce d'autant que les besoins éducatifs se sont accrus avec la crise sociale. L'enveloppe nationale limitée à 1 082 réseaux ne tenait pas compte des

besoins réels et ne permet pas de labelliser les écoles et les collèges dont la situation scolaire et sociale relève clairement de l'Education prioritaire. Les familles, qui vivent au sein de ces territoires défavorisés vivent le non classement en REP de l'école de leurs enfants comme un abandon. Par ailleurs , le travail de critérisation des établissements a été malmené par une communication inadmissible des informations en direction des élus avant de faire connaître les documents aux organisations syndicales et aux personnels comme cela avait été annoncé. La FSU 93 a dénoncé ces pratiques, notamment lorsque des élus sont intervenus directement pour obtenir le classement en éducation prioritaire.

Dès l'attribution des DHG en janvier 2015, les établissements classés ont compris que les moyens promis n'étaient pas au rendez-vous, voire même diminuaient puisque, dans le second degré, la DSDEN a dû puiser dans les dotations pour financer la pondération. Dans beaucoup d'établissements, il a fallu se contenter des horaires planchers et constater une hausse des effectifs.

En 2015/2016 pour l'éducation prioritaire, moins de 10% des écoles auront un " plus de maître que de classe ", et 2,02% seulement des enfants de moins de trois ans sont scolarisés dans le département…

Dans les établissements REP+, un des enjeux de la rentrée 2015 était l'application de la pondération sur les heures enseignées. En 2014-2015, les mobilisations dans les collèges REP+ préfigurateurs (Barbara à Stains, Jean Moulin à Aubervilliers et Jean Zay à Bondy) ont permis de faire reculer les chefs d'établissements qui voulaient imposer des réunions hebdomadaires.

EPS : Pendant toute la durée du mandat, la FSU 93 avec le SNEP ont porté avec détermination l'idée que les équipements sportifs sont " les salles de classes de nos élèves pour pratiquer l'EPS " Il est profondément injuste que les élèves en soient privés ou qu'ils passent de longs moments pour s'y rendre, au détriment des apprentissages. La FSU 93 dans un courrier du 16 juin 2014, puis dans ses interventions aux 2 séances des CDEN du 20 juin et du 4 juillet, a montré les conséquences du manque d'équipements, conséquences souvent catastrophiques pour l'accès des élèves du second degré aux installations sportives dans le cadre des programmes nationaux et des horaires obligatoires. La FSU 93 rappelle souvent qu'en Seine Saint Denis, 105ème département Français quant au taux d'installations sportives, la totalité des horaires légaux et des programmes nationaux ne peut être mise en œuvre. La FSU 93 a insisté sur le fait que les textes de loi toujours en vigueur, font obligation de résultat à l'ensemble des partenaires par la mise à disposition des installations nécessaires à l'enseignement de l'EPS. Nous avons porté auprès du Préfet, la proposition de la création d'un comité de suivi de l'accès des élèves du second degré aux installations sportives dans le cadre de tous les enseignements prévus par les textes réglementaires. La FSU avec le SNEP-FSU, syndicat des professeurs d'EPS du second degré, dénonce les conséquences de la réforme des rythmes scolaires sur l'accès aux installations sportives, dans tout le département, pour les élèves des collèges. Le SNEP-FSU demande que soient communiqués au comité de suivi départemental les chiffres précis de la baisse de l'enseignement obligatoire de l'EPS au collège : un bilan chiffré des heures d'enseignement obligatoire perdues doit être établi et rendu public.

C'est dans ce contexte que la FSU 93 a construit plusieurs actions départementales pour un plan de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis, pour lesquelles nous avons systématiquement cherché à développer des rencontres intersyndicales débouchant sur des appels communs :

- Stage FSU 93 : " le rapport sur le traitement de la grande difficulté scolaire au cours de la scolarité obligatoire le jeudi 16 mai 2013
- Grève et manifestation en direction du ministère de l'éducation le 19 septembre 2013
- Marche pour l'éducation le samedi 30 novembre 2013 vers la Préfecture
- Lettre ouverte cosignée par des universitaires de Paris 8 et Paris 13 à l'initiative de la FSU 93 en juin 2014 pour exiger des pré-recrutements
- Audience à l'Elysée le mardi 2 septembre 2014
- Grève et manifestation en direction du ministère des finances le 20 novembre 2014
- Stage FSU 93 le 13 mars 2015 sur le plan de développement pour l'éducation en Seine-Saint-Denis et réflexion sur les pré-recrutements
- Grève et manifestation le 19 mai 2015
- Audience fédérale avec des membres de l'observatoire national FSU de la formation des enseignants auprès du cabinet de la rectrice au sujet des M1 en alternance le mercredi 10 juin 2015.

Nous exigeons pour le service public d'éducation :

- Des créations massives de postes de fonctionnaires d'Etat : enseignants, agents administratifs, techniciens, infirmières, assistantes sociales, médecins, accompagnants du handicap, formateurs, personnels de direction et d'encadrement.
- La baisse significative des effectifs dans les classes pour pouvoir y développer une pédagogie capable de répondre aux besoins des élèves, notamment en éducation prioritaire.

- La mise en place de pré-recrutements. Les Master MEEF en alternance ne sont pas des pré-recrutements et ne sont pas la réponse attendue. Ils préfigurent de nouvelles formes d'entrée dans le métier où le " terrain " semble pouvoir remplacer la formation pour certains étudiants et certains territoires.

- De la formation pour tous les personnels recrutés.

- L'accès à la titularisation des contractuels embauchés avec la prise en compte de leur expérience.

- Des financements d'Etat supplémentaires permettant aux collectivités territoriales de répondre à leurs obligations en matière de constructions scolaires, et de fonctionnement des établissements.

Les premières avancées dans l'éducation et leurs limites :

La grève du 20 novembre 2014 initiée par les syndicats de la FSU 93 et spécifique au département de la Seine-Saint-Denis, pour laquelle la CGT éducation 93 et Sud éducation 93 s'étaient joints avait conduit la ministre de l'éducation à faire le déplacement la veille en Seine-Saint-Denis pour faire des annonces en complément de celles qu'elle avait formulées début novembre. Un plan de 9 mesures pour l'école en Seine-Saint-Denis avait été dévoilé. Même s'il restait insuffisant au regard de la situation, ce que nous avions souligné, il a au final vu la création d'une troisième circonscription à Saint-Denis dans le 1er degré. La proposition d'un concours supplémentaire permettant à des candidats de s'inscrire à deux concours du CRPE, les dates n'étant pas les mêmes, a permis le recrutement de davantage de personnels stagiaires en lieu et place des contractuels. Cette formule a permis d'éviter l'écueil d'un concours au rabais. A l'heure où nous rédigeons ce rapport d'activité, la formation des 1200 enseignants stagiaires du 1er degré, à mi-temps dans les classes s'avère très inquiétante : il manque aussi bien des maîtres-formateurs que des professeurs d'ESPE pour accompagner les stagiaires sur le terrain et pour leur mi-temps de formation. A l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, ce sont au moins 50 postes de professeurs d'ESPE, fermés ces dernières années et non recréés, qui manquent à cette rentrée 2015. Dans le second degré, l'augmentation du nombre d'établissements classés en REP ou REP+ n'a pas été suivie d'une hausse de la DHG, imposant à la DSDEN de puiser dans les moyens déjà attribués pour les financer.

La dotation de rentrée 2015 dans le premier degré de 240 postes, en augmentation par rapport aux années précédentes n'a pas permis de transformer durablement les choses compte tenu de la hausse démographique.

Nos interventions auprès du Conseil départemental :

La FSU 93 a été reçue à sa demande deux fois pendant le mandat, par le président du conseil général. Nous avons fait valoir la nécessité de travaux préparatoires aux séances du CDEN concernant le budget des collèges, ou les missions des ATTEE où plusieurs syndicats de la FSU 93 ont conduit un travail fédéral (janvier 2014). Ces réunions de concertation ne modifient pas nos analyses sur le fond mais permettent de travailler les dossiers dans l'intérêt des personnels et du service public d'éducation. La FSU 93 a dénoncé le choix du CG 93 d'utiliser des Partenariats Public-Privé, pour construire les nouveaux collèges dans le plan exceptionnel d'investissement 2010/2015. Lors de la rentrée 2014 nous avons pu vérifier que ce procédé de construction n'est en rien une solution-miracle : des problèmes subsistaient dans la plupart des collèges livrés, comme dans les constructions en maîtrise d'ouvrage public. Les PPP ne changent pas grand-chose dans la construction des collèges et coûteront à terme bien plus cher au contribuable. La FSU 93 demande au Conseil Général du 93 de revenir à la gestion publique des constructions et d'abandonner les PPP pour les futurs collèges, ou leur entretien, qui seront mis en chantier à partir de 2015. Le plan ambition collèges 2015 - 2020 prévoit la rénovation - modernisation de 80 collèges, un programme de constructions neuves (6 nouveaux collèges dont deux avec internat), la poursuite du plan de déploiement du plan numérique et la création ou l'aménagement d'équipements sportifs. Nous sommes particulièrement inquiets des conséquences annoncées de la baisse des dotations versées par l'Etat aux collectivités locales.

Notre investissement dans les CHSCT :

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader au fil des années : toutes les enquêtes, dont les plus officielles sont obligées de prendre cette question au sérieux. Un service public en panne, c'est aussi des individus mis de plus en plus souvent en situation de souffrance. Dans chaque CHSCT, la FSU 93 est présente au niveau départemental et au niveau académique. , les représentants des personnels FSU alertent la Rectrice ou le DASEN sur l'impact très négatif des restrictions de moyens humains et matériels sur nos conditions de travail : le travail tel qu'on nous le fait faire peut être nuisible pour notre santé (sans parler de celle des élèves) : les nombreux témoignages de collègues le confirment. C'est une camarade de la FSU 93 qui assure les fonctions de secrétaire du CHSCT départemental. La FSU 93 a initié une proposition de démarche unitaire (FSU, FO, CGT, UNSA) le 30 janvier 2015 lors du renouvellement du CHSCT départemental après les élections professionnelles de décembre 2014.

Nous avons impulsé et participé à plusieurs visites d'établissements. Dans le cadre du CHSCT (environ trois visites par an), les représentants de la FSU 93 s'impliquent avant, pendant et après la visite. Nous faisons aussi des visites d'établissements à la demande des collègues pour aider à la mise en place de la prévention et souvent pour aider au déclenchement de l'alerte.

Nos représentants au CHSCT interviennent pour dénoncer la vétusté de certains établissements et accompagnent les équipes pour obtenir les travaux nécessaires.

La FSU 93 s'est investie dans l'organisation de stages académiques de formation syndicale. En Seine-Saint-Denis, nous avons réuni plus de 120 collègues le 21 novembre en présence de Gérard Filloche sur les questions de santé au travail.

Les élections professionnelles de décembre 2014

Elections dans toute la fonction publique et calcul de représentativité :

Pour la première fois, l'ensemble des fonctionnaires des trois versants de la fonction publique (Etat, Territoriale et Hospitalière) élisaient leurs représentants du personnel, simultanément pour le **Conseil Commun de la Fonction Publique.** Sur l'ensemble des trois fonctions publiques, la FSU a recueilli 7,9 % des voix aux premières élections de représentativité. La CGT obtient 23,1% des voix (-2,4 points par rapport aux élections précédentes). La CFDT est en seconde position avec 19,3% (+0,3 point) suivie de FO (18,6% ; +0,5 point), de l'UNSA (10,4% ; +1,1 point), de FSU (7,9% ; -0,3 point) et de Solidaires (6,8% ; +0,3 point). La CFTC et la CGC recueillent respectivement 3,3% et 2,9% des voix.

Dans la fonction publique de l'État, FO totalise 17,0% (+0,4 point), la FSU 15,6% (-0,3 point), l'UNSA 14,8% (+0,8 point), la CFDT 14,0% (-0,6 point) et la CGT 13,4% (-2,4 point). Solidaires et la CGC obtiennent respectivement 9,0% et 5,5% des voix.

Dans la fonction publique territoriale, la CGT obtient 29,5% (-3,4 points), la CFDT 22,3% (+0,4 point), FO 17,7% (+0,3 point) et l'UNSA 8,2% (+1,9 point). Solidaires, avec 3,6% (+0,7 point) dépasse légèrement la CFTC (3,5% ; -1,2 point) et FSU (3,3%; +0,2 point).

Dans la fonction publique hospitalière, la CGT obtient 31,7% des voix (-1,9 point), la CFDT 25,0% (+0,6) et FO 23,8% (+1,0). Solidaires perd 0,4 point à 8,5% et l'UNSA gagne 0,7 point à 5,0%.

Au ministère de l'éducation nationale

Au ministère de l'éducation nationale, la FSU, avec 35,5 % des suffrages exprimés et 137425 voix, reste l'organisation syndicale majoritaire mais perd 5000 voix et un siège au CTM. La FSU, est suivie de l'UNSA qui recueille 21.9 %. LA FSU dispose maintenant de 6 sièges sur 15 au CTM, l'UNSA de 4 sièges, FO de 2 sièges (13,6%), le SGEN (1 siège, 8,9%), le SNALC(1) et la CGT (1)

Au niveau académique, la FSU conserve sa position : ses représentant-e-s occuperont 5 des 10 sièges du CTA. FO(3), la CGT (1) et l'UNSA (1)

Dans l'éducation, au niveau départemental, la FSU perd un siège en CTSD passant de 5 à 4 représentants.

9 986 exprimés (soit seulement 38% de participation).

FSU : 3 760 voix 4 sièges (-1)
CGT : 985 voix 1 siège
FO : 2 451 voix 3 sièges (+1)
SUD : 984 voix 1 siège
SE-UNSA : 1 083 voix 1 siège

Les autres organisations syndicales n'ont pas de siège.

Dans les collectivités territoriales

Dans les collectivités territoriales de Seine-Saint-Denis, le SDU-CLIAS FSU a présenté des listes :

- aux CT dans les villes de Bagnolet, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil et Villemomble
- au CT du Conseil Départemental (3418 votants, CGT 885 voix, FSU 798 voix, UNSA 393 voix, CFDT 392 voix, Solidaires 379 voix, FO 307 voix et FA FPT 167 voix.)
- au CT placé auprès du centre de gestion pour les collectivités et établissements publics de moins de 50 agents, et a obtenu 2 élus sur les 6 sièges.
- aux commissions paritaires du centre de gestion de la petite couronne (93847 électeurs inscrits) en maintenant un siège en catégorie A, en doublant en catégorie B avec deux sièges, et en entrant en catégorie C avec un siège. La FSU devenant 3ème organisation (CGT, CFDT, FSU, FO)

Les débats menés dans la FSU 93 à l'issue de ces élections ont fait apparaitre la nécessité de maintenir le lien avec les personnels et de toujours être en situation de débattre avec le maximum de collègues pour construire nos actions et nos positionnements.

ILE DE FRANCE
CICE, dérèglementations, pacte de responsabilité... Ils soignent patrons et actionnaires
Code du services garanties Ils cass
travail, publics, collectives nt tout
Resultats: Plus de chômage, et de précarité, moins de droits, et de protections
On ne peut plus
aisser faire !

La participation de la FSU 93 aux actions régionales

SOUTIEN AU PEUPLE GREC
D'Athènes à Paris, dans toute l'Europe
NON À L'AUSTÉRITÉ
Les syndicats d'Ile de France : CGT - FO - FSU - Solidaires
Solidaires

Le soutien au peuple grec :

- Meeting à la Bourse du travail de Paris le 17 juin 2015
- Manifestation le 20 juin 2015 à Stalingrad
- Manifestation régionale le jeudi 2 juillet 2015 à Bastille

Contre la loi sur le renseignement :

- Manifestation le dimanche 21 juin 2015
- Lettre unitaire des UD du 93 aux parlementaires (CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, UNEF)

Contre l'austérité :

- Avec les URIF CGT, FO, FSU, Solidaires le 9 avril 2015
- Le 26 janvier 2015 contre la Loi Macron unions régionales CGT, FO, FSU et Solidaires d'Ile-de-France manifestation à Paris
- Pour la défense de l'emploi public et de ses agents le mardi 18 novembre 2014 manifestation régionale à Paris devant l'Assemblée nationale (CGT, FAFP, FSU, Solidaires)

Avec les retraités:

- Le 17 mars 2015
- Lettre de la SFR FSU Ile de France à la MGEN printemps 2015
- journée d'action nationale des retraité-es mardi 30 septembre 2014
- mardi 3 juin 2014 manifestation nationale à Paris

Pour la défense des retraites en 2013 :

- Jeudi 10 octobre2013 à partir de 12h30 : rassemblement interprofessionnel devant le Ministère du Travail CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES d'Île-de-France
- le mardi 15 octobre 2013 à 12h30 au départ de St Augustin à l'appel de la CGT, FSU et SOLIDAIRES….Pour rejoindre le rassemblement unitaire initié par FO sur le Pont de la Concorde - face à l'Assemblée Nationale.
- Manifestation régionale unitaire CGT FO FSU Solidaires le Mardi 26 novembre 2013 à 13 heures pour se diriger vers l'Assemblée Nationale

Charlie Hebdo :

- marche silencieuse à Paris dimanche 11 janvier 2015 à 15H00, Place de la République.

CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA et Solidaires

NON A L'AUSTERITÉ
Ce ne sont pas les patrons, ce n'est pas la finance,
ce sont les services publics qu'il faut sauver !
Ile de France

Les intersyndicales départementales

Les actions intersyndicales avec les Unions départementales

Les bourses du travail :

Depuis les élections municipales de 2014, les organisations syndicales de Seine-Saint-Denis sont confrontées à une offensive sans précédent contre les bourses du travail. Au Blanc Mesnil, à Bobigny, à Saint Ouen …, avec plus ou moins de véhémence, les hébergements syndicaux sont remis en cause. L'hébergement des antennes syndicales date de la création des Bourses du Travail à la fin du 19ème siècle. Leurs missions se sont enrichies avec le temps, initialement lieux d'informations, d'éducation populaire et d'organisation des solidarités, elles ont aujourd'hui étendu leurs activités au dialogue social territorial avec les pouvoirs publics et le patronat. Les activités déployées dans les bourses du travail contribuent à l'intérêt général et nul ne conteste leurs visées sociales. Le maillage des Bourses du Travail, en Seine-Saint-Denis, territoire populaire lourdement touché par les effets de la " crise ", offre un service gratuit dévolu à la défense et à l'accès aux droits, particulièrement utile aux populations de notre département.

Les bourses du Travail sont un véritable bien commun, que nous n'acceptons pas de voir attaqué pour des motifs très éloignés des intérêts des salariés, des jeunes, des retraités, des chômeurs des précaires, à qui elles sont destinées. Nous portons dans nos mobilisations l'exigence du maintien et du développement des hébergements des organisations syndicales.

Nous avons conduit avec l'intersyndicale départementale CGT FSU FO CFDT plusieurs actions autour de la défense de la Bourse du travail du Blanc-Mesnil,

- Manifestation nocturne le 17 décembre 2014
- Jeudi 12 juin 2014 manifestation au Blanc-Mesnil .
- Lundi 5 janvier 2015 à 12h30 communiqué commun aux unions départementales CGT, FO, FSU et CFDT.

-Mercredi 30 septembre 2015 manifestation Blanc-Mesnil / Bobigny

La protection sociale :

- Pétition 93 CGT- CFDT - FO - CFTC- CGC - FSU- Solidaires - UNSA Fermeture de points d'accueil de la CPAM dans le 93 ! Pour nous, c'est NON ! Printemps 2015

La protection des salariés :

- Action intersyndicale départementale CGT, FSU, FO, Solidaires: Rassemblement départemental unitaire devant le Conseil de Prud'hommes à Bobigny le jeudi 23 janvier 2014 à 14h, jour de l'audience solennelle sur le thème " *Justice sociale, justice prud'homale : même combat !* "

Le travail fédéral au niveau départemental

La participation de tous les syndicats de la FSU dans le département : Les équipes syndicales des syndicats nationaux se renouvellent et nous avons réussi à tisser des relations régulières avec les différents syndicats présents dans le département. Nous émettons le vœu que cette situation se poursuive et continue de se développer.

La Section Fédérale des Retraités :

Après les actions de 2014 puis du 17 mars 2015, dans le cadre d'une initiative intersyndicale nationale, les retraités étaient encore présents au côté des actifs le 9 avril 2015 pour défendre leur pouvoir d'achat et les services publics. Les retraités dénoncent le report de toute revalorisation des pensions alors que la hausse des dépenses de santé, des dépenses contraintes (loyer, énergie, transports, impôts et taxes) sont des causes majeures de la paupérisation des retraités.

Les retraités avec la SFR FSU 93 organisent la participation à toutes les actions régionales et nationales. La SFR FSU 93 publie régulièrement un bulletin d'informations en direction des retraités de la FSU dans le département.

La commission culture FSU 93

La commission culture FSU 93 a développé son activité sous forme d'association et permet aux personnels et aux retraités se reconnaissant dans la FSU de participer collectivement à des spectacles dans les lieux culturels du département ou de la région. Sur proposition des membres de la FSU Culture 93, nous avons organisé une séance de cinéma suivie d'un débat à l'issue d'un stage de formation syndicale sur la réforme des retraites de 2013, dans le cadre d'un partenariat avec le Magic-Cinéma de Bobigny autour du film " Les jours heureux " de Gilles Perret le mardi 3 décembre 2013. Ce premier partenariat nous a permis d'en envisager d'autres, notamment la projection du film Howard Zinn, une histoire populaire américaine de Olivier Azam et Daniel Mermet en juin 2015, et Joe Hill de Bo Widerberg en novembre 2015.

CDFD - BEFD

La tenue des CDFD : nombre, fréquence, participation : La participation aux réunions des CDFD a connu une amélioration dans la période et nous avons pu avoir des débats confrontant les points de vue des différents syndicats et / ou des différentes tendances, croisant les points de vue enseignants et non enseignants. La présence de représentants des différents syndicats est un atout. Nous avons tenu le rythme d'un CDFD entre chaque période de vacances scolaires. La participation plus large a notamment permis de rédiger un texte commun à l'issue du CDFD du 23 janvier 2015, après les évènements du début janvier et les risques de dérapage vers le tout sécuritaire. Nous rencontrons une difficulté quant au meilleur moment pour tenir cette instance. La tenue de réunions sur le temps de travail avec autorisation d'absence semble être plus favorable à une présence plus large des membres du CDFD. La mise en place d'un calendrier annuel des tenues du CDFD devrait permettre la poursuite de l'amélioration.

La décision de mettre en œuvre un BEFD : Lors du CDFD du vendredi 5 juin 2015, la FSU 93 a décidé à l'unanimité de mettre en place un bureau exécutif fédéral départemental (BEFD) composé de représentants des syndicats nationaux présents dans le département, et à leur demande les tendances représentées au CDFD. (un titulaire - un suppléant)

Un mandat créant les conditions de nouvelles perspectives

Si ce mandat s'achève sur le constat de nombreuses luttes menées durant ces trois dernières années, il se conclut aussi sur une amplification du travail collectif à l'intérieur de la FSU93, avec notamment la mise en place d'une nouvelle instance de travail interne.

Il appartient maintenant à chacun.e de s'inscrire dans cette démarche de travail en commun, pour porter haut et fort dans chaque instance, dans chaque réunion publique, dans chaque mobilisation, que la FSU93 incarne un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Ce syndicalisme de transformation sociale prend tout son sens dans un territoire marqué chaque jour un peu plus par la crise, et par des choix gouvernementaux qui ne répondent pas aux problématiques rencontrées par la population.

C'est de l'implication de chacun.e d'entre nous, dans le débat et dans l'action, que ce mandat s'est nourri pour porter de nouvelles propositions et interpeler l'État sur les carences ou les choix destructeurs de sa politique : nous avons ainsi pu dénoncer les régressions sociales souhaitées par le patronat, et exprimer la colère d'un peuple qui ne peut continuer à subir les injonctions d'un pays et d'une Europe qui ne parlent que d'Austérité.

Sur les bases de ce travail effectué, les années à venir doivent permettre à travers nos interventions, nos propositions et nos mobilisations de faire la démonstration qu'une autre société est possible, porteuse de plus de justice sociale.

UNITE & ACTION : Votez OUI au rapport d'activité 2013 / 2015

Votez Oui au rapport d'activité de la FSU 93

Un rapport d'activité aussi dense que l'actualité des trois dernières années. Dans le contexte politique d'une Europe en panne démocratique, depuis plus de vingt ans les gouvernements choisissent la soumission à l'oligarchie financière européenne et imposent aux populations une stratégie néo-libérale multipliant les réformes et soumettant les organisations syndicales à la réaction permanente.

Pour ne pas subir, à la FSU93, nous avons choisi d'être force de propositions à travers l'élaboration du "Plan de développement pour l'Ecole en Seine-Saint-Denis". C'est un projet qui réclame le respect du débat et de la démocratie locale autant que la programmation de l'implantation de services publics de proximité de qualité.

La qualité des débats et la diversité syndicale au sein de la FSU93, avec la présence de 22 syndicats affiliés sur le département, permettent le croisement des informations et des approches professionnelles. C'est par exemple, grâce à la mise en cohérence des revendications des personnels enseignants du second degré, des SEGPA, et des personnels des collectivités territoriales dans les collèges, que nous pouvons dénoncer les carences des projets de collèges financés en Partenariat Public Privé, et poursuivre le travail revendicatif pour un financement exceptionnel de l'Etat pour soutenir les collectivités territoriales dans une politique d'investissement public permettant la construction de lycées, de collèges, de CIO, de gymnases, de piscines, et de stade.

Tout ce travail fédéral de mise en cohérence permet d'éviter les écueils de positionnements qui pourraient porter préjudice à d'autre corps professionnels. De la même façon, la forte présence de la section des retraités nous permet une maitrise de notre histoire syndicale.

Cette construction interprofessionnelle et intergénérationnelle est un atout majeur de notre fonctionnement pour construire nos interventions, nos revendications et nos mobilisations.

Nous avons un projet commun, porté durant tout le mandat écoulé :

La lutte pour une société porteuse de plus de justice sociale.

Si notre département a longtemps été considéré du mauvais côté du périphérique, nous considérons qu'il est aujourd'hui un élément essentiel de l'évolution de l'Ile de France, mais cela ne peut se faire sans la participation de la population dans un cadre de choix démocratiques incluant la question du partage régional de l'emploi, de l'habitat et des richesses. C'est le sens de notre présence dans le collectif de défense du parc de La Courneuve.

A UA 93, nous considérons qu'il faut se battre sur le fond, conduire la réflexion et le débat, tout en étant efficace sur la défense des droits des salariés. C'est ce que nous avons développé ces dernières années, c'est ce que l'on retrouve dans le rapport d'activité.

Les adeptes de la technocratie européenne tentent de dérouler un programme d'austérité que nous combattons. Ils font porter les efforts sur les salarié-es et appauvrissent les services publics. C'est à la fois injuste et inefficace.

Lors de chaque mobilisation interprofessionnelle, nous condamnons la pression exercée sur les salaires. Les agents de la fonction publique connaissent depuis 2010 le gel du point d'indice. Les salarié-es du secteur privé devraient accepter la baisse des salaires pour sauvegarder l'emploi. Les retraité-es aussi sont concerné-es. Les réformes successives des retraites ont réduit les pensions. L'indexation sur les prix pourrait même prochainement être remise en cause.

De la même façon, nous condamnons la régression des conditions de travail

Dans un secteur prioritaire comme celui de l'éducation, les créations d'emplois depuis 2012 restent largement insuffisantes. Entièrement mobilisées pour rétablir la formation initiale et pour l'éducation prioritaire, elles peinent même à atteindre ces objectifs. Elles ne peuvent faire face à la hausse démographique. Le nombre d'élèves par classe poursuit sa progression, rendant d'autant plus difficiles les conditions d'apprentissage et plus lourdes les conditions de travail des personnels. Dans les autres secteurs, les réductions se poursuivent mettant les services en difficulté pour accomplir leurs missions. Les suppressions d'emplois annoncées à l'hôpital sont de ce point de vue, éclairantes.

Dans le rapport d'activité présenté, la FSU93 montre sa capacité à analyser la situation, mais aussi à construire des perspectives pour que nos collègues s'engagent avec nous dans des luttes porteuses d'espoir.

Par notre travail syndical et nos mobilisations, nous démontrons que d'autres choix sont possibles. En défendant le service public, nous défendons notre bien commun, nous défendons les valeurs d'une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Force de propositions, d'action, d'intervention, nous vous invitons à poursuivre la construction collective en validant le travail déjà fait.

Votez OUI au rapport d'activité !

Critique du Rapport d'Activité par l'ÉÉ 93

Si vous n'avez pas lu la dizaine de pages du rapport d'activité proposé par la direction UA, nous vous proposons d'aller à l'essentiel.

Recul du taux de syndicalisation, perte d'un siège au CTSD 93 suite aux élections professionnelles, absence de victoire syndicale ; seule la manifestation du 20 novembre 2014 apparaît comme un fragile rayon de soleil. Ce sombre tableau ne relève pas de la seule responsabilité de la direction de la FSU 93, mais essayons de tirer un bilan.

Dégradation des conditions de travail, développement des inégalités, possible transfert de compétences vers les collectivités territoriales… Tout était en filigrane dans le projet de réforme des rythmes scolaires. D'où un rejet massif dans les écoles. Mais au prétexte qu'il fallait les réformer, la FSU 93 n'a jamais eu la volonté d'initier une mobilisation pour l'abandon de cette réforme-là. Les actions ont été insuffisantes pour s'appuyer sur la contestation des collègues : il n'y pas eu d'appel national à la grève le 14 novembre 2013 avec l'intersyndicale SUD-CGT-FO, ni même d'appel départemental, malgré les nombreux appels de ville. Cette absence a conduit à une incompréhension chez les enseignant-e-s.

Or, des actions de convergence avec d'autres secteurs en lutte auraient été possibles à ce moment-là, mais cela n'a pas été le cas. De même, au printemps 2015, il n'y a pas eu de tentative de jonction entre les luttes sur les DHG dans le 2nd degré et les cartes scolaires dans le 1er degré.

Nous regrettons que ces tentatives de convergences inter-degrés, intercatégorielles ou interprofessionnelles soient restées trop rares. Parfois à rebours de la période, les mobilisations pour un plan de développement pour le 93 se sont trop souvent traduites par des journées d'action perlées sans plan d'action.

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire a suscité la colère des collègues et des parents d'élèves, entraînant le blocage de plusieurs écoles et collèges.

En se contentant d'accompagner les mobilisations sans les organiser, et d'appeler à des rassemblement devant la DSDEN, la FSU n'a pas joué le rôle nécessaire à leur amplification qui aurait permis de faire céder le gouvernement. Ce manque se fait à nouveau jour dans les écoles et les établissements REP+ où le travail de convergence ds mobilisations n'a pas encore été pris à bras le corps.

En 2014, le conseil général publiait son plan pour répartir les postes d'agents techniques territoriaux de l'éducation (ATTE). Ce plan supprime ou délocalise 33 postes dans les collèges. Pour nous, il était inacceptable qu'une " meilleure " attribution des postes ATTE passe par des suppressions de postes.

En juin, une intersyndicale FO-SUD Éducation appelait à la grève. La FSU a refusé de s'y joindre. Pourtant, des équipes de syndiqué-e-s de la FSU y ont participé. La direction UA de la FSU n'a pas œuvré pour que ses différents syndicats élaborent une stratégie commune et partagent leurs connaissances de la situation dans les établissements.

Ces trois dernières années, des collègues contractuels ou AED étrangers rencontrent de nombreuses difficultés concernant leur situation administrative et professionnelle. Partout, c'est la mobilisation des collègues pour obtenir d'abord des contrats de travail, puis pour exiger une nouvelle carte de séjour, qui permet de gagner. L'intervention des syndicats de la FSU a permis de relayer de manière efficace les luttes locales au cas par cas.

Cependant, il est nécessaire de se battre pour la régularisation sur le long terme de tous les personnels. En 2014-15, alors que plusieurs établissements se battaient pour des AED sans papiers, RESF a sollicité les syndicats pour une audience commune. La première réponse de la FSU a été négative. Il a fallu que l'ÉÉ pèse de tout son poids pour infléchir la réponse de la FSU qui a finalement participé à la délégation.

La FSU fait partie des organisations fondatrices du Réseau Education Sans Frontières. Alors que les conditions d'accueil dans les préfectures sont indignes, alors que des mineur-e-s isolé-e-s dorment en plein hiver dans la rue, alors que les refus de scolarisation sont légions, alors que l'enfermement de lycéen-ne-s, de mères et de pères de famille, et même d'enfants se poursuit dans les CRA, alors que les tests osseux envoient des jeunes en prison, alors que le nombre d'expulsions a encore augmenté, il est plus que jamais nécessaire que la FSU et RESF arrivent à coopérer en toute confiance dans notre département.

Notre investissement dans le 93 confère à nos interventions une audience et une utilité certaines. Nous nous félicitons de la mise en place d'un bureau départemental (BEFD) à notre demande comme un acquis pour un travail plus collectif et plus efficace. La tenue de CDFD réguliers et traitant des sujets d'actualité doit également favoriser un fonctionnement collégial et optimal de la FSU 93. La consultation dans le cadre du protocole PPCR n'a pas permis cet échange, en l'absence de réunion.

Nous estimons que les choix de la FSU 93 n'ont pas permis de répondre aux graves attaques auxquelles nous avons été confronté-e-s ces trois dernières années. Fédérer les luttes aurait pourtant permis de mettre à profit le potentiel dont recèle ce département.

Pour toutes ces raisons, l' ÉÉ 93 appelle à voter contre le rapport d'activité proposé par la direction UA.

Emancipation

Non au rapport d'activité de la direction de la FSU 93

"Nous considérons qu'il y a aujourd'hui plus de promesses non-tenues que de progrès réels allant dans le sens d'une meilleure réponse aux besoins de nos élèves ".
" Si la refondation de l'école consiste à nous imposer davantage d'élèves par classe au nom " de la maîtrise globale des dépenses publiques ", alors même que la moyenne d'élèves par classe départementale est déjà au-dessus de la moyenne nationale, il s'agit d'un recul sans précédent ".

Les deux phrases en exergue ci-dessus résument assez bien le rapport d'activité de la majorité UA départementale :

Tout d'abord les promesses de campagne de Hollande étaient déjà loin d'être en mesure de répondre aux besoins de nos élèves, ensuite ces promesses - pour le moins mesurées- ont été à peu près toutes trahies et enfin la politique de ce pouvoir est allée tellement plus loin dans le sens de l'austérité, de la casse des acquis sociaux et des garanties du travail et de la répression des mouvements sociaux que le parallèle est étonnant.

En ce qui concerne l'Education, non seulement la refondation de l'école consiste à " nous imposer davantage d'élèves par classes ", ce qui constitue déjà " un recul sans précédent ", mais elle organise aussi la territorialisation de l'école, avec la réforme des rythmes scolaires et la casse des statuts de 50 et aussi, elle surdétermine la réforme des collèges, dont nous revendiquons le retrait. Donc le conditionnel employé par les rédacteurs-trices du rapport ne convient pas : ce pouvoir et ses contre réformes libérales au service des patrons et des capitalistes doivent être combattus frontalement, en toute indépendance : un peu comme le concevait le congrès de la FEN 93 (à majorité UA) en 1979… Position dont (à part l'absence de féminisations) nous devrions, pour notre prochain congrès travailler la pertinence et l'actualité…

" *Notre conception du syndicalisme est bien connue. Nous l'avons affinée et précisée tout récemment à l'occasion de notre dernier congrès départemental. Elle a été publiée dans notre bulletin syndical et approuvée par la majorité des syndiqués.*
Elle s'appuie sur quatre grandes idées :
1°) Le refus de toute austérité.
Nous estimons qu'une organisation syndicale qui accepterait si peu que ce soit des sacrifices pour tout ou partie des personnels qui relèvent de son champ de syndicalisation, faillirait à sa mission.
Nous sommes d'autant plus fermes sur cette position que nous avons la conviction que l'issue de la crise passe non pas par les restrictions et l'austérité, mais au contraire par la satisfaction des revendications populaires.
2°) L'action des syndiqués eux-mêmes.
Il est fini le temps où les responsables syndicaux pouvaient espérer obtenir quelques avantages au profit des travailleurs en s'appuyant uniquement sur le nombre d'adhérents qu'ils représentent.
Aujourd'hui avec l'approfondissement de la crise, seule l'intervention des travailleurs eux-mêmes peut peser sur les négociations, freiner les dégradations, arracher des résultats ponctuels qui constituent autant de points d'appui pour des conquêtes ultérieures.
3°) La démocratie syndicale.
Le syndicalisme de sommet, fondé sur la délégation de pouvoir ou sur l'activité de minorités, a fait son temps.
Ce que veulent les syndiqués, et ils ont raison, c'est participer à l'élaboration des plateformes revendicatives, au choix et à la mise en œuvre des modalités d'action, c'est d'être informés avec précision sur l'évolution des discussions et des négociations engagées, c'est d'être consultés sur ses résultats.
Cette aspiration grandissante à prendre en charge eux-mêmes leurs revendications, à autogérer leur syndicat, s'inscrit d'ailleurs dans le courant général qui, dans notre pays, pousse vers plus de démocratie.
Nous estimons que ce perfectionnement de la démocratie syndicale est devenu la condition même de l'efficacité de l'action syndicale.
4°) L'indépendance.
A l'opposé de ce qui se passe dans de nombreux pays voisins d'Europe occidentale et dans la plupart des pays socialistes, nous rejetons tout lien de dépendance être partis et syndicats.
Nous estimons que ce sont les syndiqués eux-mêmes, et eux seuls, qui doivent déterminer la position de leur organisation syndicale.
Et c'est pourquoi nous sommes pour l'indépendance absolue du syndicat par rapport à tout gouvernement, fût-il de gauche, par rapport aux collectivités régionales, départementales, locales, quelle que soit leur couleur politique, par rapport à tous les partis et à toute autre organisation, y compris syndicale.
Ces principes, nous appelons nos adhérents, nos organisations, à les mettre en oeuvre à tous les niveaux, depuis l'établissement ou le service jusqu'au Pouvoir central. "

Après l'affaire de la décision de signature du protocole PPCR par la FSU, en convergence avec les positions de la FEN 93 U et A de 1979, nous appelons à voter " non " au rapport d'activité de la FSU 93 U et A de 2015, comme au rapport d'activité national (U et A /EE), et à aller consulter les (pro)positions d'Emancipation dans notre texte d'orientation.

Pour une FSU indépendante, démocratique et qui gagne enfin,
VOTEZ NON AU RAPPORT D'ACTIVITE
et VOTEZ EMANCIPATION

Contact : er@emancipation.fr
Pour en savoir plus : www.emancipation.fr

Liste Unité Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
Critique du rapport d'activité de la FSU 93

La politique du gouvernement, soumise aux injonctions de l'Union Européenne, est entièrement orientée par le pacte de responsabilité qui impose l'austérité dans tous les domaines de la vie sociale. Les contre-réformes dans l'Education Nationale sont le produit de cette politique.

Dans le second degré, la réforme du collège institue l'autonomie des établissements qui a pour conséquence le renforcement des inégalités entre les élèves et la remise en cause du cadre national des programmes et des diplômes. Nous considérons comme positif l'appel de la FSU 93, dans le cadre de l'intersyndicale départementale, à la grève du 19 mai 2015 pour l'abrogation de la réforme du collège. La grève du 17 septembre dernier a encore été massive, mais la manifestation sans grève, trois semaines plus tard, un samedi (le 10 octobre), a eu un retentissement limité sur le département. La ministre n'a pas retiré sa réforme.

Dans le premier degré, nous partageons l'analyse du rapport d'activité départemental à propos de la réforme des rythmes scolaires, lorsqu'il déclare : " Cette réforme des rythmes aboutit au développement des inégalités (…), et prépare à de possibles transferts de compétences vers les collectivités territoriales(…). Elle a essentiellement désorganisé les écoles et dégradé les conditions d'enseignement déjà difficiles" . Nous approuvons le combat de la FSU 93 lorsqu'elle a notamment organisé avec l'intersyndicale du premier degré la manifestation du 13 février 2014, jour du CDEN.

La réforme du collège et la réforme des rythmes scolaires sont étroitement liées. Elles imposent la territorialisation de l'école pour les élèves comme pour les personnels. Ces réformes sont contradictoires avec l'existence des statuts fondés sur les décrets de 1950. Le SNES 93 a donc à juste titre pris position contre les nouveaux décrets d'août 2014 remettant en cause les statuts de 1950.

Cependant, les prises de position de la FSU 93, tant sur la réforme des rythmes scolaires que sur la publication des décrets d'août 2014, sont en contradiction avec les positions de la FSU nationale. La FSU nationale ne s'est pas prononcée pour l'abrogation de la réforme desrythmes scolaires et s'est abstenue au sujet des nouveaux décrets de 2014 sur les statuts.

Bien évidemment, nous sommes favorables à une augmentation des moyens en termes de postes, à la baisse des effectifs dans les classes en Seine-St-Denis. Nous sommes opposés à toutes les suppressions de postes dont ceux concernant l'enseignement spécialisé. Mais nous savons que la lutte pour des moyens, contre la dégradation des conditions d'enseignement dans le 93 comme dans les autres départements, est liée à la lutte résolue pour l'abrogation des contre-réformes. Car nous avons affaire, ces dernières années comme jamais, à des attaques visant à démolir les fondements mêmes de l'école.

Nous partageons la demande faite au Conseil Général du 93 et indiquée dans le rapport d'activité départementale de " revenir à la gestion publique des constructions des collèges et d'abandonner les partenariats public-privé pour les futurs collèges ou leur entretien à partir de 2015. "

En revanche, le rapport d'activité ne fait pas mention de la décision du Conseil général d'augmenter les tarifs des cantines scolaires dans les collèges à partir de janvier 2013. Notre département est particulièrement touché par les difficultés économiques. Peut-on admettre qu'un couple au SMICavec deux enfants à charge soit concerné par une telle mesure ?

Pour tous contacts : Martine Bodin
(bodin.clesse@wanadoo.fr)

Pour le rassemblement du syndicat sur les revendications

Les personnels vivent une situation difficile et compliquée. Ils sont confrontés à une question urgente : comment faire pour bloquer le gouvernement qui détruit les services publics, les garanties statutaires, les acquis collectifs ? Nous souhaitons nous saisir de la discussion du rapport d'activité de la FSU 93 pour en souligner quelques aspects qui devraient permettre, de notre point de vue, de tracer les grandes lignes de ce que doit être l'action de notre organisation syndicale pour répondre à cette question.

Ainsi, le rapport indique à juste titre que :

- " l'austérité, le pacte de responsabilité, les ajustements concernant les retraites avec un nouvel allongement progressif de la durée de cotisations, le CICE crédit impôts pour la compétitivité et l'emploi, (...), la loi Macron avec le travail du dimanche résonnent comme autant de régressions. "

- " Si la refondation de l'école consiste à nous imposer davantage d'élèves par classe au nom " de la maîtrise globale des dépenses publiques ", ", alors même que la moyenne d'élèves par classe départementale est déjà au-dessus de la moyenne nationale, il s'agit d'un recul sans précédent. "

- " Dans les collèges non-classés en éducation prioritaire, les seuils historiques du département ne sont plus systématiquement respectés. Dans les lycées, les créations de classe se déroulent en juin et en heures supplémentaires. Dans de très nombreuses écoles les seuils d'ouverture de classe ne sont plus pris en compte. Les RASED n'ont pas été reconstitués. "

- " reportée à la rentrée 2014, cette réforme des rythmes, aboutit au développement des inégalités sur les temps péri-scolaires et prépare à de possibles transferts de compétences vers les collectivités territoriales. Elle a essentiellement désorganisé les écoles et dégradé les conditions d'enseignement déjà difficiles. Autant de scenarii inquiétants que la FSU 93 a combattu en participant aux nombreuses actions organisées sur la période et en intervenant sur le fond au CDEN à de nombreuses reprises, et en votant contre les modifications proposées, en organisant avec le SNUipp et avec les SNUDI-FO 93, CGT éduc'action 93, SUD-éducation 93une manifestation un jour de CDEN sur les rythmes scolaires (jeudi 13 février 2014). "

- " Dans le second degré, la mise en œuvre de la réforme du collège a vu la ministre publier les décrets le lendemain d'une grève dans les collèges s'opposant à cette réforme… Cette grève du 19 mai 2015 s'inscrivait pour la Seine-Saint-Denis dans le cadre d'une intersyndicale départementale (SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNUDI FO, SNFOLC, FNEC-FP-FO, CGT Educ'Action, SUD Education, CNT-Education) s'inscrivant à la fois contre les politiques d'austérité et pour un plan de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis. "

A juste titre, la FSU 93 a combattu :

- pour la défense des retraites en 2013 en appelant aux rassemblements et manifestations interprofessionnels CGT-FO-FSU-Solidaires d'Ile de France des 10 octobre, 15 octobre et 26 novembre 2013.

- Contre l'austérité, en manifestant le 26 janvier 2015 contre la Loi Macron unions régionales CGT, FO, FSU et Solidaires d'Ile-de-France, en appelant à la grève et à la manifestation avec les URIF CGT, FO, FSU, Solidaires le 9 avril 2015

Certes, certains autres aspects pourraient être discutés ou critiqués. Mais, comme nous le disons dans notre contribution jointe, " les organisations syndicales sont placées devant des responsabilités importantes. Nous avons répondu présents chaque fois que le SNES 93, la FSU 93 nous ont appelés, dans l'unité avec les autres syndicats, à d'authentiques actions de résistance pour bloquer les politiques d'austérité du gouvernement (comme lors de la grève interprofessionnelle du 9 avril). Nous avons besoin que nos syndicats, que la FSU aident au rassemblement, à la mobilisation et pour cela se positionnent sans équivoque contre les mesures gouvernementales, comme les syndicats du second degré le font pour l'abrogation de la réforme du collège. "

C'est cette discussion qui nous semble aujourd'hui décisive.

Emma Greiner (suppléante sortante CDFD FSU93)

Crédit photos : PlainpictureFancy images/Maskot/DJO.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque authentiquement coopérative dédiée au monde de l'éducation, de la recherche et de la culture.
Il développe un service de bancassurance sur mesure et place depuis toujours la qualité de son offre et la satisfaction de ses sociétaires-clients au coeur de ses préoccupations.

Crédit Mutuel
Enseignant

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT ÎLE-DE-FRANCE
TÉL. : 0 820 099 989*
ANTONY – BOBIGNY – CERGY – CRÉTEIL – EVRY-COURCOURONNES
MELUN – PARIS QUARTIER LATIN PARIS HAUSSMANN
PARIS LA DÉFENSE – SERRIS – VERSAILLES

*Service 0,12 €/min + prix de l'appel

Liste Unité & Action

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, imposer notre représentativité :

Après des années de lutte contre la casse programmée des services publics, l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement avait suscité bien des attentes. Mais ceux-là même qui se posaient en ennemis de la finance et devaient mettre en œuvre une réforme fiscale, donner la priorité à l'École, créer des emplois, assurer la transition écologique… ont vite renoncé face aux injonctions de l'oligarchie financière européenne. Depuis, les attaques se multiplient : loi Macron, réforme des retraites, gel du point d'indice, remises en cause du code du travail, du statut de la Fonction Publique, du code des pensions et de la sécurité sociale, atteinte au caractère national de l'École, tout comme les cadeaux au MEDEF et à la finance : Pacte de responsabilité, CICE…

Construire les rapports de forces favorables aux salariés afin de peser dans le dialogue social, dans les comités techniques, dans les commissions paritaires : avec Unité et Action 93, nous faisons le choix d'un syndicalisme qui pose la question de la répartition des richesses pour satisfaire les besoins sociaux. Rien ne se gagnera sans l'action des salariés, c'est le sens des luttes que nous proposerons. Sur le terrain des conditions de travail des fonctionnaires, de leur pouvoir d'achat, UA 93 continuera de s'inscrire dans les processus unitaires d'action et de les impulser au niveau départemental et régional.

Se battre pour des services publics de qualité au service des territoires et des usagers

Particulièrement en Seine Saint Denis, le service public est un facteur de cohésion sociale, il est garant de l'égalité entre tous les citoyens et de leur qualité de vie. Les violentes attaques nationales, contre les missions et emplois publics, ont vocation à créer de nouveaux secteurs ouverts à la concurrence. A Unité et Action nous combattons toutes les formes de marchandisation des services publics, comme nous le faisons concernant l'Ecole, pour laquelle nous dénonçons régulièrement le manque de création des postes de personnels administratifs, techniques et enseignants, qui conduit à la détérioration des conditions d'apprentissage et réoriente de fait les plus aisés vers des structures privées.

Nous nous mobilisons également auprès des salariés du privé, car la même logique de mise en concurrence conduit à l'extinction des emplois industriels et dans le même temps à une désertification de certains territoires sur le département créant les conditions de la marchandisation des sols.

Les Opérations d'Intérêt National privent les habitants de leurs droits à disposer de leur territoire, et ont pour but de générer de nombreux logements dont les bénéfices rejoindront les capitaux des grands groupes du BTP.

Pour nous, ces situations anti-démocratiques, antisociales, ne servant que l'enrichissement des plus aisés sont intolérables et nécessitent de notre part une participation active aux luttes menées avec les collectifs de défense des territoires, une mobilisation permanente dans les instances et dans la rue au côté de nos collègues et de nos partenaires syndicaux.

Quand la stratégie de l'Etat relève de la provocation, nous devons affirmer notre opposition aux politiques d'austérité et porter haut et fort nos propositions de syndicat de lutte et de transformation sociale.

Un plan de développement de l'Ecole en Seine Saint Denis.

C'est de la réflexion de nos militants qu'est née la revendication d'un plan de développement pour l'Ecole en Seine Saint Denis. Très vite rejoints sur cette revendication par les autres tendances, et ensuite par les autres organisations syndicales, nous imposons l'idée que l'Ecole doit être considérée dans sa globalité, de sa mission didactique à sa mission sociale.

Cette conception de la place de l'Ecole dans notre société porte l'idée de la mise en cohérence du développement du territoire avec le développement de tous les services publics de Santé, d'Education et de la fonction publique territoriale.

L'Ecole en Seine-Saint-Denis doit avoir les moyens et les partenariats nécessaires à son fonctionnement. Exiger des enseignants, c'est aussi pour nous :

- Exiger des locaux pour qu'ils enseignent. Des salles de classe aux gymnases, piscines et stades, tous ont vocation à permettre le développement des jeunes de ce département ;
- Exiger des personnels de santé à l'école, mais aussi le développement des Centre Municipaux de Santé et des structures de soins ;
- Exiger des personnels chargés du suivi social, pour que les difficultés croissantes des familles pèsent moins sur les chances de réussite des jeunes ;
- Exiger des personnels administratifs pour faciliter les démarches des familles et des professionnels et leur garantir d'accéder à leurs droits
- Exiger des personnels formateurs pour que dans chacun de ces corps professionnels, la formation initiale et continue soit assurée
- Exiger des investissements massifs de l'Etat sur le territoire de la Seine-Saint-Denis pour le développement cohérent du territoire et de ses services publics.

Il y a donc urgence à sortir de l'austérité pour relancer l'investissement public, permettre aux collectivités territoriales d'investir à nouveau sans avoir recours à des Partenariats Public Privés qui ne font qu'endetter d'avantage la population, reconnaitre à leur juste valeur les fonctionnaires en revalorisant leur rémunération à travers le dégel du point d'indice et leur garantissant leurs droits notamment en matière de mobilité et de formation.

Un syndicalisme de transformation sociale, de débat et de construction collective

Notre volonté de transformation sociale doit en permanence interroger nos combats antérieurs, permettre le temps de l'échange et de la réflexion pour porter des luttes construites avec le plus grand nombre. C'est bien ce parti pris de l'élaboration de nos revendications et de nos modalités d'action avec nos collègues, qui permettra de développer de nouvelles formes d'interventions et d'actions collectives.

Pour cela, nous défendons les moyens et les locaux des bourses du travail, où quotidiennement, aux côtés de nos camarades des différents syndicats nationaux de la FSU et des retraités, nous travaillons à l'élaboration des interventions dans les commissions paritaires et des mobilisations que nous organisons.

En période de faibles mobilisations et de matraquage idéologique sur la prétendue inefficacité des syndicats, la tentation peut être grande de glissements vers le pôle réformiste. Les conquêtes sociales majeures, les droits nouveaux n'ont jamais été obtenus par ce type de syndicalisme qui n'a su qu'accompagner les politiques sociales les plus défavorables aux salarié-es en échange de contreparties mineures. En Seine Saint Denis, Unité et Action réaffirme son ancrage dans un syndicalisme revendicatif inscrit dans une perspective de transformation sociale.

Les militant-e-s ont fait le choix du travail collectif, et de la recherche permanente de l'unité sur des bases claires. Nous présentons une liste de candidats de plusieurs syndicats, implantés dans tout le département, et dont les expériences diverses constituent une richesse.

Nous vous appelons à voter pour Unité et Action 93.

Liste Unité Action

Rémy ADELL, SNUCLIAS

Sylvain ASCOUET, EPA

Chantal BELLIOT, SNUIPP

Loumia BENSLIMANE, SNASUB

Didier BROCH, SNUIPP

Marc CHAMPESME, SNESUP

François CHELERS, SNUIPP

Danièle CLAYETTE, SFR

François COCHAIN, SFR

Joël COUVÉ, SNUIPP

Catherine DA SILVA, SNUIPP

Sylvie DESMAELE, SNUIPP

François DUKAN, SNES

Géraldine DURIEZ, SNES

Emilie GARCIA, SNUIPP

Fabienne GOUJU, SNUIPP

Marie KARAQUILLO, SNES

Alain KASSARDJIAN, SFR

Sandra KERREST, SNES

Mathieu LOGOTHETIS, SNES

Yann MAHIEUX, SNASUB

Caroline MARCHAND, SNUIPP

Florent MARTINIE, SNES

Françoise MAURIN, SNES

Blandine PAULET, SNES

Hugues POIRIER, SNUPDEN

Hugo PONTAIS, SNEP

Serge REITCHESS, SNEP

Rachel SCHNEIDER, SNUIPP

Guy TRÉSALLET, SNUEP

(SFR : Section Fédérale des Retraités)

Liste à l'initiative de l'Ecole Emancipée

Face à la politique d'austérité du gouvernement, la FSU doit être à l'offensive !

Mettre un coup d'arrêt à la politique de Valls et de Macron

La casse du code du travail et les politiques d'austérité au service des patrons vont de pair : 40 milliards d'euros de baisse des cotisations sociales (CICE puis pacte de responsabilité), auxquels il faut ajouter les milliards de cadeaux fiscaux. Cette perte d'argent public est la cause principale du démantèlement des services publics, du gel du point d'indice des fonctionnaires, de la réduction des dotations aux collectivités territoriales.

Aujourd'hui, Macron et Valls accentuent leurs provocations. Après les déclarations sur le statut même de fonctionnaire par Emmanuel Macron, le premier ministre entend mettre en cause les accords de Bercy. Il décide de faire appliquer le PPCR alors que les organisations signataires sont minoritaires. L'ÉÉ 93 s'était opposée à la signature de ce protocole d'accord sur les rémunérations car il comportait toute une série de dangers.

La FSU ne doit pas accepter de participer à des négociations sans les autres organisations syndicales de transformation sociale.

Ce qui s'impose, c'est la construction d'un rapport de forces contre la politique du gouvernement. Dans ce cadre il aurait fallu un appel à la grève dès le premier rendez-vous interprofessionnelle de l'année le 8 octobre. C'est ce que proposait l'ÉÉ.

Ce n'est pas à nous de payer leur crise !

Par la réduction des dotations, l'État étrangle les collectivités locales, alors même que la politique de territorialisation leur confère de nouvelles prérogatives. Cette logique touche aussi l'éducation et renforce les inégalités entre élèves : réforme des rythmes scolaires, absence de retour sur la réforme du lycée, réforme du collège et de l'éducation prioritaire. Au passage, les hiérarchies locales en sortent renforcées.

En Seine-Saint-Denis, la situation sociale est grave : pénurie de postes, manque d'enseignant-e-s, d'agents des services médico-sociaux et d'éducateurs-trices, fermeture de bourses du travail, contrôles au faciès, fermetures de services hospitaliers, diminution du nombre de territoriaux... Les acquis obtenus en 1998 sont bien loin, tant les effectifs montent en flèche dans les écoles sans moyens supplémentaires.

Les expulsions des Rroms ou la faiblesse des réponses apportées à l'arrivée en nombre de migrants sont contradictoires avec une politique d'accueil. Les Roms, les musulmans et les migrants continuent à se voir attribuer le rôle de bouc-émissaires de la crise. Cette instrumentalisation politique par l'extrême droite, la droite, et même par des figures majeures du gouvernement, est très dangereuse pour le mouvement social.

En France, comme partout dans le monde, ces politiques sont un fiasco et aggravent les inégalités. Le FMI, l'OMC et la Banque mondiale mènent une politique dévastatrice pour les peuples, notamment en Grèce, avec la complicité du gouvernement français. Il est de notre devoir d'organiser la solidarité.

Mettre en œuvre un syndicalisme de lutte et de transformation sociale pour gagner

Or, depuis 2012 et malgré les attaques incessantes du gouvernement, le mouvement syndical et la FSU en particulier sont trop souvent restés l'arme au pied. C'est pourtant l'instauration d'un rapport de forces par la lutte qui permettra d'obtenir satisfaction sur nos revendications et non la tendance au " syndicalisme réformiste " qui accompagne les contre réformes. Les organisations syndicales doivent être en mesure de reprendre l'initiative et d'amorcer un mouvement d'ensemble.

C'est notre rôle de donner des perspectives avec des plans d'action plutôt que des journées de mobilisation sans lendemain qui nourrissent le découragement. Il faut offrir aux grévistes la possibilité d'envisager des suites. Pour nous également, se fixer pour objectif de construire des formes d'auto-organisation (collectifs unitaires, assemblées générales de grévistes), c'est avoir le souci de favoriser l'expression démocratique des personnels sur la manière de mener leurs propres luttes pour qu'ils gagnent en confiance, en détermination et en efficacité.

Quand les conditions sont réunies, les militant-e-s de l'ÉÉ mettent l'accent sur les liens entre luttes sectorielles pour des appels à la grève communs et dans l'unité syndicale, par exemple au moment du budget en novembre ou de l'attribution des moyens éducatifs au printemps. Nous regrettons que ces tentatives de convergences intercatégorielles ou interprofessionnelles soient trop rares.

Il ne s'agit pas non plus d'attendre en permanence les consignes des directions nationales qui se laissent souvent désirer. Le "plan de développement pour le 93" qui devrait être conçu et popularisé comme un plan d'urgence au vu de la situation, est un bon outil pour faire un état des lieux des besoins en moyens et des revendications, mais il faut l'inscrire dans un plan d'action mettant en discussion les perspectives de mobilisation.

Faire vivre la démocratie syndicale au quotidien

Pour contrer les tentations de repli individualiste, nous devons tout mettre en œuvre pour intégrer celles et ceux qui veulent militer. Cela nous oblige à interroger nos pratiques pour permettre aux nouveaux et nouvelles venu-e-s de trouver leur place.

C'est une des raisons pour lesquelles nous sommes particulièrement attaché-e-s à la prise en compte de la parité dans l'animation de la Fédération, tant les obstacles à l'investissement militant des camarades femmes sont encore nombreux aujourd'hui.

D'autre part, la transparence dans la circulation des informations et dans les prises de décisions est essentielle. Elle permet que l'ensemble de l'organisation prenne en charge les campagnes à mener. A ce sujet, l'expression des tendances est à nos yeux un gage de pluralisme démocratique. Ainsi, notre présence au bureau départemental récemment mis en place est une première avancée et permet de notre point de vue de faire progresser l'efficacité de l'organisation. Nous avons fait le choix de participer à cette instance exécutive locale pour favoriser les prises de décision qui vont selon nous dans le bon sens ainsi surtout que leur mise en application. Si nous ne sommes pas adeptes de l'opposition systématique, nous ne sommes en revanche tenu-e-s par aucune solidarité de principe avec la direction UA, dont nous ne pouvons assumer les choix que nous ne partageons pas. C'est pourquoi, à l'heure de tirer le bilan, nous vous proposons de voter pour soutenir une autre perspective, celle d'une FSU qui se donne les moyens de fédérer les luttes et d'être force de proposition auprès des confédérations.

Nous avons besoin de syndicats qui luttent, pour remporter enfin des victoires !

Défendons ensemble ces valeurs et cette orientation, rejoignez-nous !

Pour une FSU combative,
votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'ÉÉ 93 (École Émancipée 93) !

contact : eefsu93@gmail.com

Liste Ecole Emancipée

BEAUJOUAN Nicolas SNES

BEKHTARI Grégory SNES

BESNARD Damien SNES

BOUDIE Céline SNES

BOUHADDI Fatima SNUITAM

BROUH Christine SNUTEFI

CAMOREYT Sabrina SNES

CASAGRANDE Sonia SNPES-PJJ

CORMIER Amandine SNES

DANGLOT Thomas SNPES-PJJ

DARRAS Isabelle SNES

DOCEKAL Irène SNES

DRIEU Fleury SNUipp

DURAND Cédric SNESUP

FAUJOUR Catherine SNES

FOUILHOUX Stéphanie SNUipp

GAVOIS Aurélien SNES

GAY Vincent SNES

GENTNER Romain SNES

GIROMINI Raphaël SNES

GREGOIRE Nathalie SNES

GUICHARD Agnès SNUipp

KOWNACKI Valérie SNUipp

LECOQ Elise SNES

PATTIEU Sylvain SNESUP

PAVEZ Charlotte SNUipp

RIVOIRE Julien SNESUP

SAGET Muriel SNUipp

VILLE Sébastien SNUipp

ZAFARI Sophie SNUipp

Emancipation

Faire de la FSU un outil au service des luttes, contre la politique libérale du gouvernement

Austérité, suppressions de postes, dégradations des conditions de travail, attaques contre les services publics, le code du travail et la sécurité sociale autant de conséquences du pacte de responsabilité de Hollande. Le gouvernement défend les intérêts du patronat et du capitalisme, contre les travailleurEs et les plus fragiles : les chômeurs-ses et précaires qu'il prive de leurs maigres droits, les jeunes qu'il mutile et tue dans les manifestations, les migrantEs qu'il contribue à jeter sur les routes par sa politique guerrière, néo-coloniale et de soutien aux oppresseurs des peuples. Cette offensive touche de plein fouet la Fonction publique et l'Education nationale, où la FSU a une responsabilité toute particulière.

Des attaques contre les acquis collectifs, les salaires et les statuts

Valls vante le rapport Combrexelle qui préconise de liquider en quatre ans le Code du Travail en instituant les accords d'entreprise comme règle et il veut un "Combrexelle de la fonction publique" qui serait l'accord PPCR !

Le gouvernement prétend appliquer, en dépit du refus majoritaire des syndicats, cet accord PPCR. Celui-ci attaque le statut des fonctionnaires pour imposer la mobilité géographique et professionnelle, en lien avec les lois territoriales, hospitalière… qui vont entrainer fermetures et mutualisations de services, suppressions de postes et explosion de la précarité. Le protocole entérine de fait le gel du point d'indice tout en allongeant et en individualisant les carrières.

L'éducation démantelée et soumise à la hiérarchie et aux collectivités territoriales

Dans l'EN les réformes actuelles prolongent le socle, les compétences et la loi de refondation Peillon, aggravant les difficultés scolaires et la concurrence entre élèves et entre établissements, tournant le dos aux exigences pour de véritables réponses pédagogiques (moyens, effectifs - de 25 par classe, concertation sur le temps de cours, liberté pédagogique individuelle et des équipes…).

La réforme des rythmes scolaires est inégalitaire, elle met les écoles sous la coupe des communes avec les projets éducatifs territoriaux.

Après celle du lycée, dont on peut tirer un bilan désastreux, la réforme du collège rognerait sur les moyens, développerait l'autonomie des établissements, impliquerait une définition locale des conditions d'enseignement, des contenus et une aggravation des inégalités. Elle s'appuie sur la contre réforme du statut des enseignants que le SNES et la FSU ont laissé passer (les 1607 heures annualisées), notamment pour imposer des formations/formatages et réunions en tout genre.

Avec la loi Fioraso, c'est aussi, la soumission de l'université aux besoins du patronat.

La responsabilité de la FSU est énorme. Elle doit refuser l'accord PPCR.

Les responsables UA FSU ont accompagné les lois Peillon et Fioraso et la casse des statuts des enseignants et de l'éducation prioritaire : temps et charge de travail qui explosent, pression hiérarchique renforcée…

Après avoir cautionné un an et demi de concertations sans rapport de force, la direction nationale UA et EE a imposé la signature de l'accord PPCR, en allant jusqu'à modifier des votes dans les instances pour faire passer de force la signature (à une voix près). Valls s'appuie sur le soutien de la FSU à cet accord pour l'imposer et aller encore plus loin dans ses attaques.

Toute à ce "dialogue social", la direction FSU a temporisé et limité les mobilisations à des journées d'action au lieu d'impulser, de coordonner et d'étendre les luttes des établissements, comme les grèves reconductibles du département sur l'éducation prioritaire.

Pour une FSU indépendante au service des personnels, et de leurs luttes

Contre la politique de Hollande, contre les droites extrêmes dont cette politique fait le lit, il faut répondre aux difficultés et aux attentes des personnels et donc se réapproprier le syndicat. Emancipation défend sur le terrain, comme dans les instances syndicales une autre orientation pour gagner, imposer le retrait des contre-réformes, la satisfaction de revendications urgentes et alternatives unifiant les personnels :

- Création de tous les postes nécessaires
- Titularisation immédiate et sans condition de tous les précaires. Refus de l'intérim.
- Augmentations des salaires (400 € pour tous, pas de salaires à moins de 1700 €), fin du gel du point d'indice…
- Abrogation des contre réformes (collèges, rythmes scolaires, statuts…)
- Droit de circulation et d'installation pour les migrantEs et régularisation de tous les sans papiers.

La FSU et ses syndicats doivent renforcer les luttes en les unifiant. Pour gagner sur le collège elle doit vraiment mettre dans la bataille les différents secteurs concernés par la réforme (second cycle, 1er degré…) pour apporter un appui décisif, en mesure d'imposer le retrait de la réforme.

L'unité syndicale, condition du succès peut être favorisée dans les établissements avec des AG de l'ensemble des personnels et la mise en place des sections FSU inter-catégorielles. La (ré)unification syndicale, ne saurait se faire par des accords au sommet mais doit partir de la base et des luttes pour déboucher sur une confédération unique, avec droit de tendance.

Pour une FSU indépendante, démocratique et qui gagne enfin,

VOTEZ EMANCIPATION
et VOTEZ NON AU RAPPORT D'ACTIVITE

Contact : er@emancipation.fr
Pour en savoir plus : www.emancipation.fr

Les libertés menacées !
Aux dispositifs de contrôle social (Base-Elèves), de militarisation et d'impunité de la police, de traque des Roms et sans-papiers, s'ajoutent la surveillance de masse, la répression anti-syndicale et des mouvements sociaux (manifestantEs tués ou blesséEs)… l'urgence est à la construction d'un front large, de collectifs unitaires, pour informer et organiser un soutien concret aux victimes de la répression d'Etat.

Laïcité : ni paravent de la xénophobie, ni morale de maintien de l'ordre social, ni tolérance des intrusions religieuses, la laïcité garantit la liberté de conscience et l'égalité des droits. Il faut donc défendre la loi de 1905 et abroger tous les dispositifs anti-laïques, et ceux qui financent l'enseignement privé et renforcent ainsi la concurrence scolaire.
Une école émancipatrice et unifiée nécessite la nationalisation laïque de l'enseignement privé sans indemnité ni rachat.

"Dialogue social"
Le pouvoir entend faire accompagner sa politique par les syndicats avec les "conférences sociales", "concertations" tous azimuts… qui n'ont rien à voir avec des négociations sur les revendications.
Nous proposons de rompre avec le "dialogue social", et de mobiliser vraiment les personnels pour gagner.

EMANCIPATION

ALOUSSI Rajaa SNES

BANI Douha SNES

BELIN Henri SNES

BENA Kaouther SNES

BOISSET Jean SNES

CALPE Elizabeth SNUCLIAS

CITTANOVA Denis SNES

CHERFEDDINE Olfa SNES

DAVID Martine SNES

DIOT Bernadette SNES

DULA Alice SNES

D'HERMIES Suzanne SNES

ESCALIE Olivier SNES

FOURTINE Henri SNASUB

GILLET Pierre SNES

GRUPPER Catherine SNES

HODAK Jean-Charles SNES

LEROU Sandrine SNES

LEVEILLE Bruno SNASUB

MARILL Claude SNPES PJJ

MOUMOU Fatima SNES

MUXONAT Noël SNES

MINNAERT Sylvette SNUIPP

NDIAYE Moussa SNES

SLIM Mannoubi SNES

SORO Jean-François SNES

VANCOSTENOBLE Jean-Marc SNES

VINAY Olivier SNES

WAHL Julia SNES

ZERROUK Linda SNES

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Avertissement : Ce texte est déposé avant le 16 septembre, jour où le CDFN de la FSU décidera de signer ou non l'accord PPCR; lorsque vous le lirez, il sera donc dépassé sur cette question. Cependant nous faisons le choix de centrer le texte sur l'accord PPCR car il indique un cap : le combat pour un syndicat qui défende les revendications, en toute indépendance vis-à-vis du gouvernement , combat en dehors de clivages artificiels de tendances.

Une seule orientation syndicale est possible : Non à la signature par la FSU du projet d'accord sur les carrières (PPCR), défense de notre statut, grève pour les revendications

QUE CONTIENT LE PROTOCOLE D'ACCORD SUR LES CARRIERES ET LES SALAIRES (PPCR) ?

La FSU a rédigé en juillet un "quatre pages " présentant le projet d'accord. Peut-on dire, comme le fait le quatre pages de la FSU, " le protocole peut constituer une étape dans un processus de revalorisation des carrières et des salaires."? Or ce projet ne comporte toujours aucune mesure d'augmentation générale des salaires pour les 5 millions de fonctionnaires par la fin du gel du point d'indice, mais une simple clause prévoyant " Une négociation salariale …dès février 2016 " pour " examiner la revalorisation du point d'indice au vu des indicateurs économiques ". Chacun comprend ce que cela veut dire : le blocage des salaires, le gel du point d'indice au moins jusqu'au 1er janvier 2017.

Mais l'essentiel de ce projet d'accord porte, en réalité, sur tout autre chose. 7 pages sur 15 sont consacrées à des attaques contre le statut. Citons ses propositions : "Fusion des corps", "programme de simplification statutaire", "règles de mobilité simplifiées", "bourse d'emplois entre les trois volets de la Fonction publique". Ce projet d'accord, s'il était signé marquerait une étape décisive vers le rapprochement des trois volets de la fonction publique (Etat, collectivités territoriales, hospitalière). Le cœur du projet d'accord est de faciliter la mobilité des personnels entre les trois versants de la fonction publique et de faciliter ainsi les suppressions de postes. Avec la réforme territoriale, des dizaines de milliers d'agents sont menacées d'une mobilité forcée.

Le CDFN de la FSU du 16 septembre devra prendre la décision de signer ou non ce projet d'accord. Signer cet accord ce serait placer notre organisation dans l'accompagnement des politiques de démantèlement des services publics. A l'évidence la seule position syndicale possible est de ne pas signer, de dire non au projet d'accord PPCR.

UNE SEULE ORIENTATION SYNDICALE EST POSSIBLE : LA DEFENSE DE NOTRE STATUT, LA GREVE POUR LES REVENDICATIONS, POUR L'ABROGATION DE LA REFORME DU COLLEGE

Après le 9 avril, il faut poursuivre, comme l'a fait l'appel pour le 19 mai, dans la voie de l'action commune avec la CGT, FO et Solidaires, pour bloquer les politiques d'austérité menées par le gouvernement avec l'aide de la CFDT et de l'UNSA, qui soutiennent le pacte de responsabilité, la loi Macron, et ont voté pour la réforme du collège. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de suites au 9 avril.

L'intersyndicale du second degré a décidé d'une grève second degré pour l'abrogation de la réforme du collège le 17 septembre. Nous nous en félicitons. Dans les établissements, des assemblées générales sont réunies avec les organisations syndicales pour préparer cette grève et combattre les mesures qui s'appliquent en cette rentrée.

Cela ne pose-t-il pas la question de la grève, et pas seulement d'une grève de 24 h, pas seulement du second degré, jusqu'au recul de la ministre ? Cela ne pose-t-il pas la question de la grève contre la réforme territoriale qui met en péril les services publics et des milliers d'emplois de fonctionnaires ? C'est le mandat que nous défendrons dans les instances de la FSU.

C'est en préservant son indépendance vis-à-vis du gouvernement, quel qu'il soit, que le syndicat peut défendre les revendications des personnels et leur permettre d'arrêter l'offensive destructrice actuelle. En constituant cette liste, nous entendons y contribuer, en dehors de clivages artificiels de tendances.

Non à la signature par la FSU du projet d'accord sur les salaires et les carrières (PPCR),

Abrogation de la réforme du collège, des nouveaux décrets régissant les statuts des enseignants et de la réforme des rythmes scolaires.

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

BODIN Martine SNES

ROUX Laurent SNES

LEFEBVRE Michel SNES

ESKENAZI Line SNES

HELLAL Thomas SNES

AUGER Joëlle SNES

MARCONNET Agnès SNUIPP

Pour tous contacts : Martine Bodin (bodin.clesse@wanadoo.fr).

Pour le rassemblement du syndicat sur les revendications, Pour bloquer les mesures gouvernermentales!"

Nous sommes membres de la section syndicale SNES du collège Timbaud de Bobigny. Notre expérience de ces derniers mois nous amène à participer à la discussion préparatoire au congrès de la FSU par cette contribution alors que notre section syndicale s'est renforcée avec de nouveaux adhérents dans la lutte menée pour l'abrogation de la réforme du collège.

Ce samedi 10 octobre, nous étions 20 000 à la manifestation nationale pour l'abrogation de la réforme du collège à l'appel de l'intersyndicale du second degré.

Nous étions 10 enseignants de notre collège avec nos sections syndicales ainsi qu'une délégation de parents d'élèves ayant répondu avec leur banderole à l'appel que nous leur avions lancé à la suite d'une AG et de deux diffusions devant les écoles de notre ville.

Comme nous l'indiquions dans notre tract aux parents : " Avec la réforme, les enfants auraient moins d'heures de français, d'histoire de mathématiques, etc. A la place, ils auraient des activités inutiles. Avec la réforme, les collèges pourraient décider des programmes en fonction du milieu social et du niveau des élèves. Où est l'égalité républicaine ? Quelle chance pour les enfants des ouvriers ? (…) NOUS VOULONS L'EGALITE, NOUS VOULONS QUE L'EDUCATION RESTE NATIONALE ! Cette réforme doit être retirée ! La ministre doit écouter les organisation syndicales qui demandent son abrogation "

Déjà, au lendemain de la grève du 17 septembre majoritaire dans notre collège, nous disions avec nos collègues : " réunis en assemblée générale le 18 septembre 2015 à 8h00 avec leurs sections syndicales CNT, SUD, FO et SNES, les enseignants et personnels d'éducation du collège Jean-Pierre Timbaud de Bobigny ont pris acte de l'entêtement de la ministre à imposer sa réforme malgré la grève nationale du 17 septembre qui, quoiqu'en disent les médias, a été massive. (…) Ils décident de reconduire la grève ce jour à la majorité, d'informer leurs organisations syndicales, les parents et les enseignants des établissements alentours de leur décision. Ils réaffirment leur refus de toute anticipation (réunion de préparation et formation) de la réforme, leur refus de l'autonomie des établissements, de la territorialisation, leur rejet du décret statutaire du 20 août 2014 et du décret mettant en place les IMP. " Des délégations de l'AG sont ensuite allées rencontrer les collègues de 5 établissements voisins pour les informer de nos décisions.

La ministre n'écoute rien ! Après avoir fait publier la réforme du collège le lendemain de la grève massive du 19 mai appelée par les syndicats représentant 80 % du personnels, elle présente ses nouveaux programmes adaptés à la réforme du collège. Nous nous félicitons qu'ils aient été majoritairement refusés lors du CSE des 7 et 8 octobre et que le SNES et le SNEP aient voté contre avec FO, la CGT, le SNALC (CFDT, UNSA, PEEP ayant voté pour, tandis que le SNUipp et la FCPE s'abstenaient). Et la ministre voudrait nous imposer des " formations " pour nous formater pour l'application de sa réforme !

Il faut mettre un coup d'arrêt à cette mise en coupe réglée de l'école publique et de nos statuts ; la réforme du collège doit être abrogée ! Toutes les catégories de personnels sont concernées. Partout il manque des postes et nos garanties statutaires sont remises en cause alors que notre salaire est gelé depuis 2010. Obtenir un recul de la ministre sur la réforme du collège serait un encouragement pour bloquer toutes les mesures - rythmes scolaires, décrets sur les ORS dans le second degré, réforme territoriale, manque de postes… - qui conduisent à l'éclatement du cadre national de l'école, à mettre en pièces nos garanties statutaires.

Nous refusons le coup de force qui devient la ligne de conduite permanente de ce gouvernement qui s'en prend à tous les acquis des salariés qu'ils soient du public ou du privé placé sous la menace de la remise en cause du Code du travail (rapport Combrexelle) ! Mercredi 30 septembre, le Premier Ministre a imposé, au mépris des règles que l'État s'est lui-même donné, le protocole PPCR contre l'avis négatif exprimé par des organisations syndicales représentant la majorité des personnels de la Fonction Publique (CGT-FO-Solidaires).

Comme la FSU l'a indiqué à juste titre (communiqué du 30 septembre): " Le gouvernement vient de passer en force sur le protocole PPCR en décidant d'appliquer unilatéralement les mesures de celui-ci. Il crée un précédent qui remet en cause les règles du dialogue social ".

Avec le SNES Créteil, nous étions défavorables à ce que la FSU signe cet accord. Nous considérons en effet qu'il entérine la poursuite du gel du point d'indice, et veut " adapter" les règles statutaires communes aux besoins locaux de l'application de la réforme territoriale et des multiples mesures de territorialisation.

Mais dans la situation nouvelle ouverte par le coup de force du premier ministre, ne devons-nous pas dans la FSU nous rapprocher des fédérations de fonctionnaires CGT, FO et Solidaires pour discuter de la réponse à apporter à cette situation nouvelle ? Ne s'agit-il pas de mettre en œuvre sans attendre la riposte nécessaire contre la politique d'austérité qui met en péril les services publics, le statut, les missions et rémunérations des fonctionnaires, en commençant par exiger l'ouverture immédiate de négociations pour la revalorisation du point d'indice ?

Pour le rassemblement du syndicat sur les revendications, Pour bloquer les mesures gouvernementales!

La révolte gronde. Les organisations syndicales sont placées devant des responsabilités importantes. Nous avons répondu présents chaque fois que le SNES 93, la FSU 93 nous ont appelés, dans l'unité avec les autres syndicats, à d'authentiques actions de résistance pour bloquer les politiques d'austérité du gouvernement (comme lors de la grève interprofessionnelle du 9 avril).

Nous avons besoin que la FSU aide au rassemblement, à la mobilisation et pour cela se positionne sans équivoque contre les mesures gouvernementales, comme les syndicats du second degré le font pour l'abrogation de la réforme du collège.

Aujourd'hui, nous considérons que, si la ministre continue à s'obstiner à maintenir sa réforme du collège, la grève est à l'ordre du jour, la grève jusqu'à l'abrogation de la réforme. Nous considérons que c'est notre responsabilité, à la FSU, de contribuer à établir le rapport de force pour gagner en appelant toutes les catégories à s'engager dans ce combat.

Voilà les réflexions que nous soumettons à la discussion et nous pensons qu'elles ont leur place dans les instances départementales de la FSU.

Contact : Emma Greiner : emma_greiner@hotmail.com

Emma GREINER CPE - SNES 93 collège J-P Timbaud 93000 Bobigny

Nicolas CAPRI Enseignant certifié- SNES 93 collège J-P Timbaud 93000 Bobigny

Marine DOMITILE Ensignante certifiée - SNES 93 collège J-P Timbaud 93000 Bobigny

POLO-SECHI Paola Ensignante certifiée - SNES 93 collège J-P Timbaud 93000 Bobigny

BERNIGAUD Lionel Enseignant certifié- SNES 93 collège J-P Timbaud 93000 Bobigny

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- ☐ Liste Unité & Action et sans tendance
- ☐ Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- ☐ Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- ☐ Liste Émancipation
- ☐ Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale national (suppl. "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « chapitre Syndicalisme » (page 6)	A	B
Fenêtre « chapitre Education » (page 10)	A	B

BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU 93 - VOTE DEPARTEMENTAL du 5 au 26 novembre 2015

VOTE n°1 : Orientation fédérale départementale

Entourez d'un trait apparent la liste de votre choix

- ☐ **Liste Unité et Action**
- ☐ **Liste École Émancipée**
- ☐ **Liste Émancipation**
- ☐ **Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)**
- ☐ **Liste Pour le rassemblement du syndicat sur les revendications**

VOTE n°2 : Rapport d'activité fédérale départemental

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE